

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 21 mars 2023**

Le mardi 21.03.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1^{ère} Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif 2022).

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme VIDAL Aurélie, LOUGE Monique.

Représentés : Mme BOULAY Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme AUREL Josie.

Délibération n° 23-2023.

Ressources humaines.

Travaux en régie 2023. Détermination du coût moyen horaire pour les agents affectés aux services techniques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide de fixer le coût moyen horaire** pour les agents affectés aux services techniques, comme suit :

Calcul de l'indice moyen brut (Valeurs février 2023)

Grades	Nombre d'agents	Cumul indices BRUTS
Adjoint technique	9	3482
Adjoint technique principal de 2ème classe	6	2744
Adjoint technique principal de 1ère classe	3	1437
Agent de maîtrise	0	0
Agent de maîtrise principal	2	997
Technicien principal 1ère classe	1	563
Ingénieur	1	774
	22	9997

Indice moyen BRUT (9997points / 22 agents)

454

Indice MAJORE correspondant

398

Calcul du coût moyen horaire

Traitement de base (IM 398 au 01/02/23)

1 930,30 €

Charges patronales (50 %)

965,15 €

Coût mensuel pour 151.67 heures

2 895,45 €

Coût moyen horaire (2895,45/151.67 h)

19,090 €

soit un coût moyen horaire arrondi à 19,09€